



Confinement : Les auto-écoles en colère

Actualité législative publié le **04/11/2020**, vu **375 fois**, Auteur : [RAULINE Sven](#)

Colère dans plusieurs auto-écoles du pays suite à l'annonce faite par le gouvernement d'un second confinement.

Colère dans plusieurs auto-écoles du pays suite à l'annonce faite par le gouvernement d'un second confinement.

Des manifestations ont eu lieu devant les centres d'examens dans lesquels les candidats peuvent toujours se présenter.

Les auto-écoles souhaitent, en effet, davantage de clarté sur leurs activités. Suite aux mesures prises par le gouvernement, il est impossible de donner des cours tandis que les moniteurs sont autorisés à amener les candidats à l'examen. N'étant pas fermées, les auto-écoles n'ont donc pas le droit aux aides proposées par l'Etat.

«Envisager que dans la période du confinement, le rôle des écoles de conduite devrait se cantonner à acheminer la voiture sur le lieu de l'examen aurait des conséquences néfastes pour les élèves comme pour les écoles de conduite : augmentation du risque d'échec à l'examen et donc augmentation du coût de la formation, inégalité des élèves face à la préparation et donc risques sur la sécurité routière, allongement des délais du permis» reporte la présidente départementale du CNPA au journal Le Progrès

>>> RAULINE AVOCAT